



Devenir membres

Toute personne âgée de 50 ans et plus peut devenir membre du Club de l'Âge d'Or de Saint-Nicéphore en complétant une fiche d'inscription. La carte de membre lui donne droit de participer aux activités du club et un prix spécial pour les soirées de danse régulières .

La cotisation annuelle d'un membre est fixée à 12.00\$ pour la saison 2016-2017. La carte de membre lui permet de participer aux activités et d'assister aux assemblées, il a droit de vote, et peut siéger au conseil d'administration.

Elle est renouvelable dès le premier septembre 2016.

Pour information ou inscription:

Club de l'Âge d'Or de Saint-Nicéphore

90 rue Marcel-Dorais,

Saint-Nicéphore, J2A-2G2

819-478-3647

Courriel : jacques.lefebvre21@gmail.com